

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1714**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Styliste

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

ESMOD International

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur d'établissement, Directeur ESMOD International

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

242n Stylisme, patron, gradation

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le styliste détermine par sa création ou son choix le style d'une collection. Il définit les produits, les lignes, et les matières des modèles qui les composent, supervise le respect du style des prototypes.

Capacités attestées : - Connaissance et maîtrise des techniques de création des vêtements en mettant en avant sa personnalité, par rapport à une culture de référence et l'image de marque de la société,

- Maîtrise des techniques de définition, organisation, gestion d'un projet de collection,

- Maîtrise des méthodes d'analyse des besoins afin de répondre aux attentes de la profession et du marché de la mode et de son environnement,

- Connaissance et maîtrise des techniques de promotion et de défense de ses projets face aux équipes commerciales.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Filière textile-habillement : vêtement homme, vêtement femme, vêtement enfant, maille, haute couture, distribution.

Types d'emplois accessibles : - styliste

- directeur de collection

- responsable de collection

- chef de produit

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification est attribuée après formation et comprend 4 composantes :

- Contrôle continu et sujets imposés notés

- Stage obligatoire en entreprise

- Production d'un dossier personnel de collection

- Examen devant un jury professionnel

**Validité des composantes acquises : 3 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Professionnels du secteur textile-habillement
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle	X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 30 avril 2002 publié au Journal Officiel du 4 mai 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : L'homologation prend effet à compter du 14 janvier 2001

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :**

Arrêté du 16 septembre 1991 publié au Journal Officiel du 13 octobre 1991 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Diplôme de fin d'études de l'école ESMOD'.

Arrêté du 29 septembre 1995 publié au Journal Officiel du 18 octobre 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Certificat de styliste'.

Arrêté du 4 janvier 2001 publié au Journal Officiel du 14 janvier 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Observations : Fin d'homologation à compter de la publication du présent arrêté au Journal Officiel, sauf pour les personnes recrutées avant cette date.

Arrêté du 30 avril 2002 publié au Journal Officiel du 4 mai 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Styliste'. L'homologation prend effet à compter du 14 janvier 2001.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

**Pour plus d'informations****Statistiques :**

26 bénéficiaires du titre par an.

**Autres sources d'information :**

Contact e-mail : [paris@esmod.com](mailto:paris@esmod.com)

<http://www.esmod.com>

**Lieu(x) de certification :**

ESMOD International Paris 1841 12, rue de la Rochefoucauld  
75009 Paris.

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**

Anciens libellés de la certification : - Diplôme de fin d'études de l'école ESMOD (Arrêté du 16 septembre 1991 publié au Journal Officiel du 13 octobre 1991)

- Certificat de styliste (Arrêté du 29 septembre 1995 publié au Journal Officiel du 18 octobre 1995)